



La
maison
des **droits**
des **enfants**
et des **jeunes**

Livret d'accueil des stagiaires

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'information qui vous seront remis suite à votre positionnement sur une formation animée MDEJ FORMATION

Ce livret vient en complément des informations suivantes :

- ⇒ Le programme détaillé de la formation,
- ⇒ Le règlement intérieur
- ⇒ La convention de formation
- ⇒ les horaires, le lieu de la formation avec le plan si nécessaire, la restauration du midi

1- Présentation de MDEJ FORMATION

En 2000, la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ), souhaitant relier les difficultés évoquées par les jeunes et les préoccupations des adultes amenés à les accueillir et les accompagner, décide de créer un organisme de formation, nommé MDEJ FORMATION, et domicilié au **22-24, rue Monserby 31500 TOULOUSE**.

La déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro **76310916031** auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées – Datadocké depuis 2017.

Les formations, animées par des juristes ou des professionnels du social ont pour objectif d'aborder les différentes problématiques inhérentes à l'accueil et l'accompagnement social, médico-social et sanitaire au regard des droits de l'enfant.

Afin de répondre au mieux aux attentes des professionnels, certaines thématiques nécessitant une approche pluridisciplinaire peuvent également faire l'objet d'une co-animation avec un psychologue ou un travailleur social spécialisé sur la question.

OBJECTIFS

- Rappel des principes juridiques et présentation des évolutions législatives
- Mettre en conformité sa pratique professionnelle avec des évolutions législative et des évolutions de besoins
- Mise en œuvre d'une réflexion afin d'améliorer sa pratique en s'appropriant des notions juridiques
- Savoir se positionner en tant que professionnel par rapport à des thématiques spécifiques
- Rendre accessible le droit à tous

FORMATEURS

Les formateurs intervenant au sein du Centre de formation de La Maison des Droits des Enfants et des Jeunes sont des juristes, des psychologues, des travailleurs sociaux, des médiateurs familiaux.

Tous ont des compétences de formateurs.

2- Formations proposées

MDEJ FORMATION organise des formations sur-mesure dans les domaines liés au droit de l'action sociale et droit de la famille, de la médiation, de l'accueil de la parole de l'enfant et de l'éducation. L'essentiel de ces formations se déroulent en présentiel. Les formations s'organisent dans les locaux du commanditaire de la formation, un autre lieu réservé par ses soins ou à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes.

Lorsque la formation est mise en place à la demande d'une structure, la personnalisation est faite à la suite d'un rendez-vous qui a déterminé :

- ⇒ le thème à traiter,
- ⇒ le contexte et les enjeux,
- ⇒ les objectifs pédagogiques souhaités,
- ⇒ les méthodes pédagogiques privilégiées,
- ⇒ la durée de la formation en tenant compte de votre environnement professionnel.

Tous ces éléments sont consignés dans une convention.

3- Déroulement de la formation

Pendant le face-à-face pédagogique, en complément du suivi du programme, des ajustements seront effectués pour assurer la bonne réalisation de la formation et vous serez régulièrement sollicité pour formuler vos éventuelles insatisfactions, difficultés ou contraintes à des fins d'ajustement.

Une feuille de présence signée par chaque stagiaire et les formateurs par demi-journée de formation justifiera de la réalisation de la formation. Elle sera remise aux participants à la demande.

En fin de formation, il vous sera proposé de remplir un formulaire d'évaluation. La prise en compte de vos réponses permettra l'amélioration de la qualité des formations ultérieures.

Une attestation de suivi de formation vous sera remise à l'issue de la formation.

4- Méthodes pédagogiques

Toutes les formations sont construites en fonction des besoins particuliers exprimés par le commanditaire.

Les formations sont pratiques, concrètes, participatives, ludiques et adaptées à votre contexte professionnel.

Ainsi, il y aura :

- ⇒ des mises en situations, des exercices, des feed back...,
- ⇒ des apports théoriques,
- ⇒ la remise d'un support durant la formation ou à l'issue de la formation,
- ⇒ une évaluation.

Les Apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leurs expériences que les formateurs de MDEJ formation s'appuient pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

5- Règles de fonctionnement

Les formations représentent un moment de partage entre les Apprenants et le formateur, dans le respect de chacun.

Il est donc essentiel :

- de respecter les horaires de formation et les temps de pause.
- en cas d'absence, de prévenir le formateur ou votre référent dans l'entreprise,
- d'émarger la feuille de présence le matin et l'après-midi,
- de participer activement aux échanges au cours de la formation,
- de respecter la parole des autres participants et d'adopter un comportement bienveillant,
- de garder confidentielles les informations auxquelles vous pourriez avoir accès durant les échanges avec le groupe,
- d'oser demander des explications quand les choses ne deviennent plus très claires,
- de respecter l'environnement de formation,
- de donner votre ressenti sur l'action de formation pour nous permettre de nous améliorer,
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité mentionnées dans le règlement intérieur ou en vigueur selon les consignes sanitaires exceptionnelles qui peuvent s'appliquer.

6- Organisation logistique

Les informations sur les salles et les lieux de formation ainsi que sur le mode de restauration seront précisées lors de la convocation que vous recevrez par mail.

MDEJ formation s'assure de :

- ⇒ la conformité des locaux selon la réglementation prévue en termes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité,
- ⇒ la mise à disposition de matériel (type paperboard, vidéoprojecteur) demandé lors de l'entretien de préparation de la formation.

Juliette BERTRAND, directrice de la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes est votre interlocutrice pour l'organisation de la formation et fait le lien avec votre responsable et les formateurs pour toute question relative à la mise en œuvre de la formation.

7- Référente handicap

Toute personne à besoin spécifique peut s'adresser à notre référente handicap : Narkis Levy. Nous l'accompagnerons dans les adaptations nécessaires sur les aspects pédagogiques et logistiques. Les formateurs sont tous sensibilisés à une approche pédagogique inclusive et la diversité des supports pédagogiques pourra bénéficier au plus grand nombre.

- ⇒ Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

8- Aléas, difficultés, remarques et réclamations

Toute personne qui souhaite exprimer des difficultés, des réclamations ou des remarques peut écrire à accueil.mdej@gmail.com.

9- Démarche qualité

MDEJ FORMATION est un centre de formation Datadocké depuis 2017

Depuis 2021, nous nous engageons dans la certification QUALIOPI applicable au 1^{er} janvier 2022

MDEJ FORMATION
22-24, rue Monserby – 31500 TOULOUSE Tel 05 61 53 22 63

accueil@mdej.org
www.droitsetenfants.org

SIRET 39945352100045 APE 88 99 B

N° déclaration d'activité : 76310916031 Effectuée auprès de la préfecture de région Midi-Pyrénées